

Prêt personnel

Pour un emprunt transparent en toute sécurité

Changer de voiture ou de décor ? Une bonne affaire se présente, un imprévu surgit, et les liquidités vous font momentanément défaut ? Le prêt personnel BCN est la solution simple et sûre pour vous aider à concrétiser votre projet. Votre demande sera étudiée rapidement et en toute discrétion.

Caractéristique du produit

- Montant : CHF 5'000 à CHF 80'000.-.
- Durée : 12 à 60 mois (remboursement par mensualités fixes).
- Pas de frais de dossier.
- Possibilité de rembourser le prêt de manière anticipée.
- Mise à disposition du prêt dès l'échéance du délai légal de 14 jours.
- Taux d'intérêt fixe : 6.90% (12 à 36 mois) ou 7.90% (jusqu'à 60 mois).

Conditions requises

- Âge entre 18 et 64 ans.
- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement B ou C.
- Domicilié en Suisse depuis minimum 12 mois.
- Habitant le Canton de Neuchâtel (ou zones limitrophes)
- Salarié avec revenus réguliers (contrat à durée indéterminée uniquement).

La BCN ne propose pas d'assurance en cas d'incapacité de travail, de chômage ou de décès. Afin de couvrir ces risques, la BCN vous conseille de vous assurer séparément.

Offre durable -1% d'intérêt

Bénéficiez d'un taux d'intérêt à 5.90% (12 à 36 mois) ou 6.90% (jusqu'à 60 mois) dans le cadre d'un des financements suivants :

- Véhicule de classe énergétique « A »
- Mobilité douce (vélos électriques, par ex.)
- Appareils ménagers de classe énergétique « A » ou supérieure
- Frais de santé (esthétisme exclu)
- Acquisition de parts de coopérative d'habitation ou d'énergie

Comment remplir une demande ?

Rien de plus simple ! Scannez le code QR ci-contre ou rendez-vous sur www.bcn.ch/pret-personnel et remplissez le formulaire, étape par étape. Vous pouvez également vous rendre dans l'un de nos centres de conseils afin de vous faire accompagner dans votre démarche.



Les avantages

- Un taux d'intérêt avantageux.
- Possibilité de rembourser le prêt à tout moment.
- Des mensualités fixes vous permettant de calculer avec exactitude votre budget.
- Les intérêts de votre dette sont déductibles de votre revenu (une attestation annuelle, à joindre à votre déclaration d'impôt, vous sera fournie).

Calculs pour un crédit de CHF 20'000.-. Pour une durée de 36 mois, les coûts totaux s'élèvent à CHF 1'821.05 (5.9%), CHF 2'130.10 (6.9%). Cela représente des mensualités de CHF 606.15 (5.9%), CHF 614.70 (6.9%). Pour une durée de 48 mois, les coûts totaux s'élèvent à CHF 2'851.10 (6.9%), CHF 3'269.- (7.9%). Cela représente des mensualités de CHF 476.05 (6.9%), CHF 484.75 (7.9%). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement (art. 3 LCD).